

Ecole communale René-Guy Cadou

7 Chemin du bois

56800 TAUPONT

☎02.97.93.54.11

ec.0560494h@ac-rennes.fr

Compte-rendu du premier conseil d'école

Année scolaire 2023-2024

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 9 novembre 2023 à 18h à l'école.

Étaient présents :

- Mme Nathalie Chardola, Adjointe en charge des Affaires Scolaires
- Mmes Boulas, Deconinck, Le Poul et Letellier , M. Becaert, représentants des parents d'élèves
- Mmes Lugué, Marquenie, Rouillé et Youéno, enseignantes, M. Guillaumel, enseignant

Absent excusé :

- M. Sentier, Maire de Taupont

1. Fonctionnement du conseil d'école

LES PARENTS ELUS AU CONSEIL D'ECOLE

5 titulaires :

Christopher BECAERT, papa d'Aaron (MS),
Annabelle BOULAS : maman de Maiwenn (CM2),
Coraline DECONINCK : maman d'Elise (CP),
Sara LE POUL : maman de Yubé (PS),
Marion LETELLIER : maman de Romane (MS) et Juliette (CE1)

3 suppléants :

Albane FRANCHE : maman de Maxence (CE1) et Inès (CM2),
Claire BRICARD : maman de Wendy (MS) et Ethan (CP),
Justine HIGHTON : maman de Joy (MS)

Avec leur accord, les coordonnées des parents délégués seront transmises à la mairie pour faciliter les échanges.

RÔLE ET ATTRIBUTIONS – Voir document en annexe

Lecture est faite, aux membres du conseil, des règles fixant le cadre d'intervention du conseil d'école.

Le règlement du conseil d'école applicable en 2022-2023 est proposé au vote pour l'année 2023-2024.

2. Organisation pédagogique 2023-2024

LES CLASSES : EFFECTIFS ET PERSONNEL

- PS (7) – MS (6) : Claire Marquenie et Julie Bernard (enseignantes), et Stéphanie Lopes (ATSEM)
- MS (11) – GS (4) : Timothée Guillaumel et Marine Renevot (ATSEM)
- CP (12) – CE1 (8) : Elisabeth Youénou (enseignante)
- CE1 (13) – CE2 (6) : Jacqueline Rouillé
- CM1 (9) – CM2 (16) : Marion Lugué
- Soit 92 élèves présents à ce jour.

La campagne de prévision des effectifs pour la rentrée 2024 est ouverte jusqu'au 20 novembre. Afin d'être le plus juste, la directrice demande si la commune pourrait fournir une liste anonymée des naissances pour les années concernées, ou a minima le nombre de naissances (avec si possible mise à jour des départs de la commune quand ceux-ci sont connus). Depuis quelques années les prévisions se font sur la base des naissances déclarées dans le bulletin municipal. Or celles-ci sont incomplètes puisqu'y figurent seulement les familles qui autorisent la publication. Madame Chardola se renseigne sur la faisabilité auprès des services de la commune.

AUTRES PERSONNELS

Aurore Marguerite et Solène Théry effectuent leur service civique à l'école.

Corinne Gravier accompagne un élève en situation de handicap en CM les lundis et vendredis.

Des jeunes de 3^{ème} seront accueillis en stage de découverte en novembre et décembre.

Des stagiaires en master 1 « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » préparant le concours d'enseignant ont été accueillis en début d'année et le seront à nouveau en CM en janvier.

PROJETS PEDAGOGIQUES DE L'ANNEE

Le projet éducatif local :

2 co-interventions par classe et par an :

- o Danse avec Priscilla Mahé et éducation à l'environnement avec l'association Les Landes (dans le cadre d'une classe transplantée les 27, 28 et 29 mai) pour les classes maternelles
- o Préhistoire avec Les Landes et judo avec Georges Boidin en CP – CE1
- o Arts plastiques avec Cécile White et badminton avec Ludovic Blain en CE1 – CE2
- o Vigie nature avec Les Landes et théâtre avec l'ADEC en CM1 – CM2

1 spectacle pour chaque classe :

- o Maternelle : *Ficelle*, spectacle de marionnettes le 11 juin
- o Élémentaire : *Influence*, spectacle de danse contemporaine le 25 mars

Animations de prévention et manifestations ponctuelles : calendrier pas encore établi

Les projets de circonscription :

Prix des korrigans (achat de livres grâce à la subvention communale) et interventions d'auteurs en classe en cours de discussion avec la circonscription : les élèves devront voter fin mai pour leur livre préféré.

Festival de court-métrages *Court Toujours*, en visio pour tous et au cinéma de Josselin pour les maternelles. Certains réalisateurs seront présents lors des visios. Précision du coût demandée par madame Boulas : 20€ par classe pour les droits de diffusion des films + 115€ de transport pour les maternelles.

Des ciné-philo réguliers pour toutes les classes (un premier sur l'empathie et la différence a eu lieu en octobre.

- **Les autres projets :**

Sortie vélo de 2 nuitées et 3 jours les mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 juin pour les CM dont 1 journée en commun avec les CE le vendredi. Les CP qui participeront avec les CE en amont à des ateliers de préparation à l'école, feront une sortie sur voies protégées le vendredi 28 juin.

Classe transplantée à Monteneuf les 27, 28 et 29 mai pour les maternelles (thème de l'éducation à l'environnement). A ce jour les accompagnateurs ne sont pas encore connus. Ce ne sera pas des parents puisque le but est de partir en dehors de la sphère familiale, mais ça pourra être les ATSEM ou les jeunes en service civique en plus des 3 enseignants des classes. Le temps de travail en classe transplantée est un temps bénévole, qui rentre dans le cadre du travail fourni en dehors du temps de classe pour les enseignants. Si les ATSEM émettaient le souhait d'accompagner leur classe, le conseil demande qu'une réflexion sur un mode de compensation soit faite pour Stéphanie et Marine (compensation financière ou déduction de temps de travail). Madame Chardola prend note de la demande et voit cela avec les services communaux et élus.

Ecole dehors en maternelle selon projets et météo

Un budget prévisionnel de la partie sorties / animations est annexé au présent compte-rendu.

CALENDRIER DE L'ANNEE (pour le premier trimestre)

Novembre 2022 :

- Festival cinéma (chaque jour du 13 au 17 – séance au cinéma le 17)
- Exercices évacuation incendie et intrusion attentat les 20 novembre et 28 novembre
- Photos individuelles le 27

Jeudi 21 décembre 2023 : goûter avec gâteaux préparés par les enfants

Vendredi 22 décembre 2023 :

- Venue du Père Noël le matin à 10h
- Spectacle pour les enfants à 11h, financé par la commune et l'AECT en fin de matinée. Madame Deconinck demande si un plateau repas de la cantine peut être servi aux artistes. Madame Chardola confirme que cela se fait et que la demande devra être faite suffisamment tôt.
- La mairie offre un chocolat chaque année. L'AECT se propose d'offrir un petit goûter à emporter à chaque enfant.

Janvier 2023 :

- Visite du collège pour les CM

3. Bilan des comptes de la coopérative scolaire, année 2022-2023

Etat Compte OCCE : Total solde du compte et caisse au 1^{er} septembre 2022 : 880,75€
Total des produits : 2838,33€
Total des charges : 1612,97 €
Exercice : 1225,36 €
Total solde du compte et caisse : 2106,11 € au 31 août 2022

Remarques :

La subvention communale pour les sorties 2022 (1539€) correspond à des dépenses engagées l'année scolaire

2021-2022

L'AECT a été sollicitée pour les sorties et a reçu la subvention communale pour 2023.

Le bilan simplifié est annexé au présent compte-rendu.

4. Participation financière de la commune pour l'année 2023

Frais de fonctionnement et d'entretien courant de l'école (fournitures d'entretien, salaires des employés communaux, eau, électricité, etc.)

Subvention Noël : 6,50 € par élève et par an

Subvention sortie scolaire : 19€ par élève et par an

Subvention communale au titre des fournitures scolaires : 35 € par élève et par an

Subvention exceptionnelle pour la BCD : 200 €

Fournitures pédagogiques : 500€

Investissements / travaux réalisés :

- Achat de caisses de rangement pour le matériel de cour dans les coffres du préau
- Achat de 4 casques anti-bruit pour les élèves
- Achat d'un chariot de transport pour la classe dehors ou les sorties diverses
- Complément et remplacement de matériel de sport commun pour les écoles. (chasubles, kit de hockey, cerceaux et haies d'initiation).
- Achat d'une perceuse-visseuse.
- Achat d'un téléphone mobile pour la direction
- Installation d'une alarme alerte intrusion en cours de réflexion avec l'électricien

Les membres du conseil remercient la commune pour ces investissements.

Les parents d'élèves questionnent madame Chardola sur le montant du budget communal annuel pour l'école. Afin de pouvoir en comprendre l'importance mais aussi de s'informer sur les variations et leurs raisons, ils demandent que le coût de fonctionnement ainsi que les montants d'investissement puissent être portés à leur connaissance. Les enseignantes rejoignent cette demande et pensent qu'il serait intéressant que le budget de l'école puisse être présenté à la directrice accompagnée d'un parent d'élève au même titre qu'il est présenté en commission jeunesse.

5. Préparation du budget 2024

Liste des achats et travaux souhaités (sans ordre de priorité) – à prioriser et évaluer

La prochaine tranche de peinture pourrait concerner la classe maternelle et le hall élémentaire.

Une réflexion sur le sol des sanitaires de maternelle est souhaitable : le revêtement antidérapant collé autour de la fontaine est difficile à nettoyer et n'apporte pas toute la sécurité nécessaire

Remplacement du sol CE/CM très abîmé.

Le remplacement régulier de vieux meubles est souhaité.

Installation de placards fixes dans les classes pour faciliter le nettoyage et le rangement

Aménagement de la buanderie (suppression de la baignoire, installation d'un plan de travail et d'un évier pour le ménage et la lessive)

Subventions communales et autres lignes de budget liées à l'école

Les enseignantes souhaitent que puissent être renouvelées au moins au même niveau que 2023 les subventions sorties, Noël, enveloppe pour la BCD et enveloppe pour les fournitures pédagogiques. Elles demandent que la subvention fournitures scolaires puisse suivre l'indice des prix pour être réévaluée chaque année. Pour information, elle n'a pas bougé depuis 13 ans. Les enseignants confirment qu'ils ont diminué l'achat de nombreux consommables, ce qui est positif économiquement et écologiquement mais qu'ils sont souvent obligés de « bricoler » pour pallier certains manques de fournitures un peu plus durables.

6. Modification de documents réglementaires

Ajout d'un paragraphe au règlement intérieur de l'école au chapitre « vie scolaire »

Selon le décret n°2023-782 du 16 août 2023, lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de 5 jours.

Madame Le Poul s'inquiète que l'on puisse exclure un élève sans un accompagnement particulier. Les enseignantes répondent qu'il est sous-entendu dans ce paragraphe qu'avant cette mesure des échanges ont eu lieu avec la famille pour permettre à l'enfant intimidé / harceleur de comprendre les causes de son comportement ainsi que de tout mettre en œuvre pour que cela ne se reproduise pas.

En parallèle il est rappelé que le protocole mis en place l'an passé (la méthode des préoccupations partagées) permet de trouver des solutions du côté de l'élève intimidé / harcelé. Les différents documents construits l'an passé seront remis aux nouveaux parents délégués qui sont invités à faire remonter toutes leurs interrogations.

Ajout d'un axe de lutte contre le harcèlement dans le projet d'école

Les différentes actions menées dans le cadre de la lutte contre le harcèlement à l'école doivent faire l'objet d'une inscription au projet d'école. Il est donc proposé d'y ajouter les actions suivantes :

- S'engager en signant la charte PHARe
- Mettre en place la méthode des préoccupations partagées
- Mettre en place des actions pédagogiques pour prévenir le harcèlement

Le projet d'école modifié est annexé au présent compte-rendu.

Communication aux familles

Il est proposé de distribuer aux familles un document listant l'ensemble des documents réglementaires de l'école avec un lien de consultation (QR code, adresse du site de l'école). Les règlements s'appliquant automatiquement à l'ensemble des utilisateurs de l'école, il est proposé de faire signer un coupon indiquant que l'information a bien été communiquée et sur lequel pourront aussi figurer les autorisations diverses (photos, communication de l'adresse mail aux parents délégués et association de parents d'élèves).

7. Questions diverses

Madame Boulas interroge les enseignantes sur la passation d'un questionnaire sur le harcèlement (entendu dans les médias). Les enseignantes précisent qu'il leur a été demandé de faire passer ce questionnaire entre le 9 et le 15 novembre. Des ajustements devront être faits pour la passation car la forme du questionnaire (un QCM avec un code réponse en en-tête) n'est pas adaptée aux écoliers. La restitution demandée aux familles questionne également car il est demandé que le questionnaire soit anonyme. Une appropriation de ce questionnaire par l'équipe doit être faite avant utilisation. Par ailleurs, en CM les élèves ont participé à la journée contre le harcèlement par le visionnage d'un court-métrage suivi d'échanges et d'apport d'informations par l'enseignante.

À Taupont, le 13/11/2023

La directrice, Claire Marquenie



Copie transmise à :

- Monsieur Abdou N'Tro, Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur Sentier, Maire de Taupont
- Madame Chardola, commune de Taupont
- Mesdames et Monsieur les représentantes élues des parents d'élèves
- Mesdames et Monsieur les membres de l'Équipe enseignante

Bilan des comptes de la coopérative scolaire
Année 2022-2023

	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
Opération Lire c'est partir	107,10 €	131,00 €	23,90 €
Bénéfice Vente photos (indiv / classe)		748,33 €	748,33 €
Dépenses pour activités éducatives	79,28 €		-79,28 €
Ateliers cuisine	106,34 €		-106,34 €
Festival Court Toujours !	266,00 €	152,00 €	-114,00 €
Spectacles	285,00 €	190,00 €	-95,00 €
Cotisations et assurance versées à l'OCCE 56	225,20 €		-225,20 €
Journée d'Intégration collègue	98,28 €	78,00 €	-20,28 €
Subvention sorties scolaires 2021-2022		1 539,00 €	1 539,00 €
Sorties scolaires	445,77 €		-445,77 €
Total des charges	1 612,97 €	Total des produits :	2 838,33 €
			1 225,36 €

Actif au 01-09-2022 : **880,75**

Actif au 31-08-2022 : **2 106,11 €**

Report sur 2023-2024

Abonnement Hibouhèque 35,00 €

Spectacle PS-MS 123,00 €

158,00 €

Budget prévisionnel sorties - Année 2023-2024

Activité	Coût	AECT	OCCE	Mairie	Parents
Classe Transplantée à Monteneuf maternelle	3 200 €			532 €	1 400 €
- Transport en car	0 €	1 268 €		19€ /	50€ /
- Animation / Séjour	3 200 €			enfant	enfant
Sortie CP-CE à Suscinio	970 €			760,00 €	80 €
- Transport en car	500 €	130 €		19€ /	2€ /
- Entrées château	470 €			enfant	enfant
Sortie CP-CE à île d'Arz	754 €				0 €
- Transport en car	450 €	754 €			
- Traversée bateau	304 €				
Spectacle Communauté de communes	285 €				190 €
- Transport en car : compris PEL	0 €		95 €		2€ /
- Entrées spectacles : 3€	285 €				enfant
Festival court-toujours toutes les classes	215 €				
- Transport en car : maternelles	115 €		215 €		
- Entrées spectacles : 20€	100 €				
Musée de la résistance à Saint Marcel CM	435 €				54 €
- Transport en car :	300 €		381 €		2€ /
- Entrées musée	135 €				enfant
Liaison CM2-6ème	12 €				0 €
- Transport en car : prise en charge collègue	0 €		12 €		
- Repas collègue : prise en charge différence coût	12 €				
Sortie vélo CM (lieu à définir donc prix à ajuster)	700 €				513 €
- Animation ?		187 €		19€ /	
- Courses alimentaires	500 €			enfant	
- Camping	200 €				
TOTAUX	6 571 €	2 338 €	703 €	1 805 €	1 724 €

Les autres sorties sont soit gratuites soit financées en intégralité par les collectivités